



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 14 au 16 Mars 2025 est assurée par : M. CONTET Jacques au 06.68.44.06.97



JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES

Cette opération aura lieu les samedi 24 et Dimanche 25 Mai 2025.

Clubs ! N'oubliez pas d'inscrire vos bénévoles avant le 31 Mars 2025.

Voir en page intérieure les modalités d'inscription.

QUELQUES RAPPELS !

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire UNIQUEMENT sur la boîte mail : district@ain.fff.fr

Rappel concernant la FMI (article 33 : feuille de match)

Prévoir une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette.

Toutes feuilles de match (FMI ou papier) doivent être transmises ou envoyées au secrétariat du District pour le Lundi matin 9 H 00.

Annulation ou report d'une rencontre (article 38 : terrains impraticables)

Les clubs doivent **IMPERATIVEMENT** prévenir les officiels (arbitres, délégués, observateurs) et les clubs visiteurs par mail et par téléphone.

Coordonnées des arbitres et des délégués

Arbitres : Documents → Arbitrage

Délégués : Documents → Documents divers

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 11 Mars 2025

Présents : Grégory BESSET, Baptiste PIQUET, Sylvain FEYEUX, Jean Noel TARTARIN, Anthony TARTARIN, Christophe SABIN, Abdeslam MOUSSATEN, Denis BLANC.

Visio : Hamid TOUZANI, Guillaume STRIPPOLI, Olivier GUICHERD.

Excusés : Christophe SABIN, Sylvain FEYEUX.

La CDA tient tout d'abord à apporter son soutien plein et entier à notre jeune collègue arbitre Alexia GARNIER qui a été victime d'injures, de menaces et de comportements sexistes le week end dernier. Outre le fait que de tels agissements sont inacceptables d'une manière générale, ils le sont encore plus envers une jeune arbitre féminine lors d'un week end consacré à la défense des droits des femmes sur tous les terrains de France. La CDA ne peut que s'indigner devant ces attitudes inqualifiables.

La CDA accueille à partir de cette semaine deux nouveaux membres Abdeslam MOUSSATEN et Denis BLANC, nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur engagement au service de l'arbitrage et du district.

La CDA enregistre le départ de Céline MEILHEURAT SOUCHAN de ses membres et la remercie pour les services rendus.

La CDA rappelle aux arbitres de bien penser à vérifier les lieux des rencontres avant de se déplacer et de contacter leur désignateur en cas de doute.

La CDA demande encore une fois aux clubs de prévenir par téléphone les arbitres en cas de forfait ou d'annulation de match de dernière minute (et non de se contenter d'un mail que l'arbitre n'aurait pas le temps de consulter).

Suite à une demande la CDA précise qu'il est totalement autorisé qu'un gardien de but permute pendant un match avec un joueur de champ, à la condition expresse de prévenir l'arbitre et d'attendre un arrêt de jeu.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Denis Blanc, indisponibilité médicale jusqu'au 30 avril,
- Sébastien Sternon, indisponibilité médicale jusqu'au 8 avril,
- Pierre Hermann, indisponibilité médicale jusqu'au 7 juin,
- Alexia Garnier, rapport concernant les incidents survenus sur le match D4 Mille Etangs/Montluel dimanche 9 mars,
- Franck Noel, demande de remboursement des frais de déplacement suite à un forfait sur le match D4 Luenaz/Trois Rivières dimanche 9 mars,
- Antonin Monti, demande pour devenir arbitre assistant spécifique en 2025/2026, réponse faite,
- Evann Gautheret, demande pour intégrer le groupe d'arbitres promotionnels, réponse faite,
- Steven Millet, rapport d'accompagnement d'un jeune arbitre stagiaire,
- Saïd Iguidar, courrier d'explication suite à une absence en audition,
- Khalid Zahti, courrier suite à une absence en audition, la CDA rappelle que sauf cas de force majeure, les arbitres ont l'obligation d'honorer leur convocation en audition,
- Guillaume Manceaux, courrier concernant un match annulé, réponse faite.

Courriers club :

- ✓ AS DORTAN LAVANCIA demande concernant l'inscription d'un jeune en FIA, réponse faite,
- ✓ FC VIRIEU, demande concernant la désignation d'un arbitre, réponse faite,
- ✓ AIN SUD, courrier au sujet de la couverture du club par un arbitre en indisponibilité médicale, réponse faite par la commission compétente, la CDA rappelle que toute demande concernant le statut de l'arbitrage doit être adressée à ladite commission,
- ✓ MILLE ETANGS, courrier de remerciements et de soutien à Alexia Garnier suite au match Mille Etangs/Montluel du dimanche 9 mars,
- ✓ OL. BUYATIN rapport concernant une réserve technique lors de la rencontre Thoisse/Buyatin en D3 samedi 8 mars,
- ✓ PVFC, échanges concernant diverses problématiques, la CDA accepte avec plaisir la proposition de rencontre avec les dirigeants du club en vue d'aider au développement de l'arbitrage au sein du club,

Divers

C. Lopes, courrier concernant une publication sur un réseau social.

La CDA invite les arbitres à la plus grande prudence lorsqu'ils interagissent sur les réseaux sociaux dans des discussions concernant l'arbitrage de rencontres du district : nous rappelons que les arbitres ont un devoir de réserve et qu'ils n'ont pas à donner leur avis, et encore moins émettre des critiques envers des collègues ou des clubs

- Prochaine réunion mardi 18 mars à 18h au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEUX

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2024/2025 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2025/2026, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/06/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/06/2025** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/06/2025** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/06/2025** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/06/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : Echocardiographie cardiaque valable à vis pour tous

Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans (sauf si présence facteur de risque)

ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2025.

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – SESSION FIA HORS DISTRICT

La Commission Départementale en arbitrage félicite les 3 arbitres ayant réussi leur formation lors de FIA hors du District et qui pourront officier sur notre Département de l'Ain dès les prochains week-ends.

Vous retrouverez les coordonnées de ceux-ci dans le tableau suivant pour leurs prochaines désignations sur des matchs officiels.

NOM	PRENOM	NE LE	EMAIL_	TEL	CLUB REPRESENTE
BOUALIA	Wassim	19/10/2005	boualiawassim@gmail.com	06 84 05 28 80	Valserhône Foot
KOCHISAR NAZIK	Selim	30/04/2009	kochizar01efe@gmail.com	07 67 87 27 99	OYONNAX PVFC
AOUZIOU	Abderrahman	09/07/1987	abderrahmanaouziou5@gmail.com	07 84 02 17 18	OYONNAX PVFC

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 11/03/2025

Présents : MM. DELIANCE, BOURDON, GAUTHERON, VERNAY, GUTIERREZ.



Courriers :

- De l'Entente Val de Saône pour révision d'un dossier. Réponse faite.
- De l'AS Montréal la Cluse à propos de la création d'un groupement féminin.
- De l'AS Portugais concernant les équipiers premiers. Réponse faite.
- De l'AS Attignat à propos d'un match féminine à 8 Séniors du 16/02/2025.
- De Bourg Sud à propos de la durée réglementaire d'un match Vétéran - Coupe Morandas- Pas de réponse.
- Du CS Belley à propos des mutations. Réponse faite.



Dossier n° 110

Additif au dossier 110 paru au PV n° 31

Match n° 28689062 : AS St Etienne sur Chalaronne 1 / FC Côtière Luenaz 2 – Séniors D4 poule C – du 02/03/2025

Le dossier faisant référence au joueur PACHECO FERNANDES Nickola, licence n° 2544475424 de St Etienne sur Chalaronne 1 qui est porteur d'une licence avec la mention « mutation » alors que le club de St Etienne sur Chalaronne est en infraction au Statut de l'Arbitrage avec droit à zéro joueur muté. Après une ultime vérification, il s'avère que le joueur PACHECO FERNANDES Nickola était en mutation avec une échéance au 30/10/2024 donc à la date du match le 02/03/2025, il ne l'était plus.

En conséquence, la commission valide le score acquis sur le terrain.

- AS St Etienne sur Chalaronne 1 : 4 buts / 1 point
- FC Côtière Luenaz 2 : 4 buts / 1 point

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Pas d'amende.

Dossier n° 111

Match n° 53083490 : Chazey Bons 1 / Ent Bas Bugey Rhône 1 – Séniors D5 poule E – du 09/03/2025

Courrier du club de Chazey Bons annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Chazey Bons 1 : 0 but / - 1 point
- Ent Bas Bugey Rhône 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Chazey Bons est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 112

Match n° 28691039 : FC Côtière Luenaz 2 / Foot 3 Rivières 2 – Séniors D4 poule C – du 09/03/2025

Courrier du club de Foot 3 Rivières annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Foot 3 Rivières 2 : 0 but / - 1 point
- FC Côtière Luenaz 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Foot 3 Rivières est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 113

Match n° 28684205 : FCT Virieu 1 / AS Vertrieu 1 – Séniors D4 poule B – du 09/03/2025

Courrier du club de AS Vertrieu annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- AS Vertrieu 1 : 0 but / - 1 point
- FCT Virieu 1 : 3 buts / 3 points

Le club de AS Vertrieu est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 114

Match n° 30026679 : Oyonnax PVFC 2 / AS Attignat 2 – Séniors Féminines à 8 D2 poule E – du 16/02/2025

Courrier du club de Oyonnax PVFC annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Oyonnax PVFC 2 : 0 but / - 1 point
- AS Attignat 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Oyonnax PVFC est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 115

Match n° 53193105 : CS Viriat 1 / SC Mille Etangs 1 – Coupe de l'Ain Peggy PROVOST – Séniors Féminines à 11– du 06/03/2025

Courrier du club de Mille Etangs annonçant le forfait de son équipe.

Le club de Mille Etangs est redevable de la somme de 70 €uros au District.

L'équipe de Viriat 1 est qualifiée pour le tour suivant.

Dossier n° 116

– U18 D4 poule I –

Courrier du club de Bourg Sud annonçant le forfait général de son équipe 2.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 11 Mars 2025

Terrains impraticables :

Co Plateau : arrêté municipal mairie d'HAUTEVILLE terrain honneur **du 15 décembre au 25 mars.**
Nantua Us : problème pour utilisation du terrain stade municipal jusqu'à fin de saison.

Courriers Clubs :

Nantua Us : demande inversion rencontre D5 poule D du 16 mars.

Oyonnax Asp : accord pour rencontre D5 poule D 16 mars **au complexe sportif de BELLIGNAT 13h00.**

Bourg Sud : demande de modification horaire (12h15) rencontre D4 poule D du 16 mars.

St Cyr Us : accord pour rencontre D4 poule D du 16 mars **à 13h00.**

Manziat Fc : doc. **Demande de modification de rencontre** D4 poule D du 23 mars.

Curtafond Confraction Fc : valide la **Dde de modification de rencontre** D4 poule D **au 22 mars 19h30.**

Jacques CONTET

COMMISSION COUPES

Réunion du 11 Mars 2025

Le tirage des coupes ¼ de finale aura lieu le jeudi 27 mai à 19h00 ai 1055 de BOURG en BRESSE

Coupe René TREMBLAY :

¼ de le 20 avril

½ le 4 mai

Coupe Emile FAIVRE :

¼ de le 20 avril

½ le 4 mai

Coupe Féminines Peggy PROVOST :

¼ de le 20 avril

½ le 4 mai

Coupe Vétérans René MORANDAS

Tour 2

Plaine Tonique Fc 5 – Replonges Us 5 vendredi 14 mars à 21h00.

¼ de le 18 avril

½ le 16 mai

Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 11 mars 2025

Courriers U18 :

Lagnieu Cs : demande de modification horaire rencontre D2 poule C du 15 mars.

Mas Rillier Fc : accord pour rencontre D2 poule C du 15 mars à **15h30**.

Mas Rillier Fc : demande de modification horaire rencontre D4 poule L du 15 mars.

Jassans Frans Foot : pas possible horaire à 12h30 le 15 mars rencontre D4 poule L à 15h00.

Foot Trois Rivières : rencontre D4 poule M du 15 mars **au stade J. DUCROUX à FAREINS**.

Virieu Fct : demande de modification horaire rencontre.

Lagnieu Cs : **pas de confirmation** !

Thoissey Esv : demande de modification horaire rencontre D3 poule G suite à changement de terrain.

St Martin Esr : accord pour rencontre D3 poule G à **15h00 au stade R. VAILLANT de ST DIDIER/CHAL**.

Jassans Frans Foot : demande inversion rencontre D3 poule G du 15 mars.

Mille Etangs Sc : accord pour inversion rencontre D3 poule G le **15 mars 13h30 à SAVIGNEUX**.

Ol. St Denis les Bourg : demande de modification horaire rencontre D3 poule F du 15 mars.

Côt. Meximieux Villieu : **pas de confirmation** !

FBBP01 : demande de modification horaire rencontre D1 du samedi 29 mars.

Courriers U15 :

Nantua Us : rencontre inversée D4 poule J suite interdiction de terrain par mairie de NANTUA.

Valserhône Foot : accord pour recevoir Nantua Us dimanche 16 mars stade R. PETIT.

Arbent Marchon Us : demande de modification rencontre D2 poule C du 16 mars.

Essor Bresse Saône : accord pour rencontre D2 poule C **le samedi 15 mars à 19h00**.

Côt. Meximieux Villieu : demande de modification horaire rencontre D3 poule E.

Côt. Luénaz Fc : **pas de confirmation** !

FBBP01 : demande de changement horaire rencontre D4 poule L du 16 mars.

Misérieux Trévoux As : accord pour rencontre D4 poule L du 16 mars à **9h30**.

Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 11 mars 2025

Courriers S.F. à 11 :

Viriat Cs : demande de modification horaire rencontre D2 du 16 mars.

Valsenhône Foot : **refus** de modification horaire (12h30) rencontre D2 du 16 mars.

Essor Bresse Saône : demande de modification rencontre D1 du samedi 15 mars.

Côt : Est Lyonnais : accord pour rencontre D1 le **dimanche 16 mars à 15h00**.

Mille Etangs Sc : demande de modification horaire rencontre D1 du 15 mars.

Attignat As : accord pour rencontre D1 du 15 mars à **20h30**.

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Pour tout message utilisez l'adresse électronique de votre club et envoyez à footanimation@ain.fff.fr et district@ain.fff.fr

Nouvelle version pour l'utilisation de Foot Animation & loisir

Rentrer les feuilles de plateaux pour les U7, U9, U11, rencontres et scores pour les U11

- >> Allez dans Foot club de votre club
- >> Cliquez « Menu »
- >> Cliquez « Epreuves (Championnat / Coupes) » puis sur Foot Animation & Loisir
- >> Dans la colonne bleue à gauche dans calendriers, cliquez sur « Par épreuve »
- >> Dans épreuves (ruban blanc en haut) >> sélectionnez la phase qui vous concerne U7, U9 ou U11
- >> Dans équipes >> sélectionnez toutes ou l'équipe qui vous concerne
- >> A droite Sélectionnez la date de la journée >> Cliquez afficher
- >> Dans calendrier de l'épreuve
- >> Sélectionnez votre équipe qui reçoit à domicile en cliquant à droite sur l'icône 
- >> Dans « Avant le plateau » vous avez les documents utiles pour l'organisation du plateau
- >> Dans « Après le challenge » cochez les équipes présentes ou pas sur le plateau
- >> Dans « Feuille de présence » cliquez sur  pour rentrer votre feuille de présence (joueurs)
- >> **Pour les U11 seulement : Dans matches « + ajouter un match » créez les rencontres et mettez les scores**
- >> Documents à transmettre >> feuille de plateau + ajouter >> télécharger votre feuille de plateau
- >> Commentaire >> si nécessaire, saisir un commentaire sur le déroulement du plateau
- >> **Et surtout pensez à valider**

U13

Utilisez obligatoirement la tablette FMI.

Si problème envoyer nous la feuille de match par mail pour le lundi matin suivant la rencontre.

Match reporté: vous pouvez aussi jouer en semaine à une date qui vous convient.

Journée du 15 février 2025 :

Poule H: Ent Fareins SV 3 Rivières 2 / St Cyr 1 est reprogrammé le **19 avril 2025**

Changement de lieu :

Journée du 15 mars 2025 :

Poule L : US Vaux en Bugey 1 / FC Priay 1 à Priay

Poule D : Plaine Revermont Foot1 / Plastics Vallée 2 à St Etienne du Bois (stade du Biolay)

Poule K : Valsershône Foot 5 fém / US Veyziat 2 à Châtillon Michaille (Stade des Etournelles)

Journée du 22 mars 2025 :

Poule F : Ol Rives de l'Ain 1 / C.O. Plateau 1 match à Jujurieux (stade Gérard Reverdy)

Poule J : US Nantua 1 / CO Plateau 2 à Hauteville

Changement d'horaire:

Journée du 15 mars 2025 :

Poule A : Bourg en Bresse Péronnas 01 / Essor Bresse Saône 1 à 15h30

Poule B : FC Veyle Saône 1 / AS Montréal-la Cluse 2 à 12h00

Poule C : Ain Sud 3 / Bresse Tonic 2 à 15h30

Poule G : Ain Sud 5 / Le mas Rillier 1 à 15h30

Poule I : FC Veyle Saône 7 / Ent Sportive Revermontoise 3 à 12h00

Poule L : AS Colomieu 1 / St Denis Ambutrix 2 à 14h00

Journée du 22 mars 2025 :

Poule L : Bettant 2 / AS Colomieu 1 à 15h00

Poule P : FC Veyle Saône 6 / Bresse Foot 01 2 à 12h00

U11

Scanner les feuilles de plateaux et rentrer les scores est obligatoire. Utilisez le FAL en passant par Foot club.

Si des plateaux sont annulés merci de nous le préciser.

Rappel:

Chaque éducateur des équipes présentes sur un plateau doit assurer un arbitrage d'un match et ne pas partir avant la fin.

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

Feuilles de matchs manquantes : Merci de nous les faire parvenir rapidement à footanimation@ain.fff.fr

Journée du 8 février 2025 :

Poule N : FC Serrières Villebois 2

Journée du 15 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey 1 (Nous avons les scores, il nous faut la partie licences)

Changement d'horaire :

Journée du 15 mars 2025 :

Poule B : St Denis en Bugey à 11h00

Poule E : Arbent à 11h00

St Martin du Frêne à 11h00

Poule H : Ambérieux en Dombes à 11h00

St Maurice de Beynost à 9h30

Poule L : St Martin du Frêne à 9h30

Poule O : Serrières (Les Charmieux) à 11h00

Poule Q : Jassans à 11h00
Poule U : Val Revermont (Treffort) à 11h00
Poule V : Péronnas à 11h00

Journée du 22 mars 2025 :

Poule B et G : St Maurice de Beynost à 9h30
Poule D et U : St Bégnine à 9h30
Poule E : Arbent à 11h00
Poule F : Châtillon la Palud à 11h00
Poule Q et R : Jassans à 11h00

Changement de lieu :

Journée du 15 mars 2025 :

Poule U : à St Etienne du Bois (Stade du Biolay) à 10h00

Journée du 22 mars 2025 :

Poule P : à Niévroz

U9

Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire. Utilisez le FAL en passant par Foot club.

Si des plateaux sont annulés merci de nous le préciser.

Rappel:

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

Feuilles de plateaux manquantes : Merci de nous les faire parvenir rapidement à footanimation@ain.fff.fr.

Journée du 8 février 2025 :

Poule G : AS Bâgé le Chatel
Poule N : FC Artemare Valromey
Poule R : FC St Marcel

Journée du 15 février 2025:

Poule N : CO Plateau

Changement d'horaire :

Journée du 15 mars 2025 :

Poule B : Serrières à (Les Charmieux) 9h30
Poule E : Savigneux (Mille Etangs) à 9h30
Poule I : Val Revermont (Treffort) à 9h30
Poule K : Bellignat (PVFC) à 11h00
Poule Q : St Denis en Bugey à 9h30
Poule S : St Maurice de Beynost à 9h30
Poule Z : Marboz à 11h00
Poule ZB : Péronnas à 9h30

Journée du 22 mars 2025 :

Poule H : Montrevel à 11h00
Poule M : Arbent à 9h30

Changement de lieu :

Journée du 15 mars 2025 :

Poule I : à St Etienne du Bois (Stade du Biolay) à 9h30
Poule J : à Nurieux (Stade Louis Ecuyer)

U7

Le calendrier U7 est complet. Il est dans pratiques foot réduit U7.

Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire. Utilisez le FAL en passant par Foot club.

Si des plateaux sont annulés merci de nous le préciser.

Rappel :

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs du secteur/poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

Feuilles de plateaux manquantes : Merci de nous la faire parvenir rapidement à footanimation@ain.ff

Journée du 8 février 2025 :

Poule P Haut Bugey : AS Montréal-la cluse

Journée du 15 février 2025 :

Poule F Dombes Côtière : Ain Sud (prévu initialement à Bressolles)

Poule P Haut Bugey : AS Montréal-la cluse

Changement d'horaire :

Journée du 15 mars 2025 :

Poule B Bugey : Bettant à 13h30

Poule K Bresse : Marboz à 9h30

Poule O Haut Bugey : St Martin du Frêne à 10h00

Poule P Haut Bugey : Arbent à 9h30

Journée du 22 mars 2025 :

Poule B Bugey : Bettant à 13h30

Poule K Bresse : St Bénigne à 9h30

Poule M Bresse : Montrevel à 9h30

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Commune de Château Gaillard pour l'installation d'un éclairage en LED sur le terrain du Pelou – Dossier transmis à la ligue – mis à l'ordre du jour de la CRTIS du 13 mars 2025.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 (éclairage) – rapport rédigé par la CDTIS – mis à l'ordre du jour de la CRTIS du 13 mars 2025.
- Stade municipal Gérard Reverdy de Jujurieux NNI 011990101 (éclairage) – rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – mis à l'ordre du jour de la CRTIS du 13 mars 2025.
- Stade Cécile et René Martin 1 de Villars les Dombes NNI 014430101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – mis à l'ordre du jour de la CRTIS du 13 mars 2025.
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 – rapport à rédiger par la CDTIS - attente des levées des non- conformités majeures à entreprendre par le club local.
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 – rapport à rédiger par la CDTIS attente des levées des non-conformités majeures à entreprendre par le club local.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Complexe sportif de Veyziat NNI 012830201 -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – mis à l'ordre du jour de la CRTIS du 13 mars 2025.

Programmation des mois de mars et avril 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage et installation)
- Stade Jean Duroux de Fareins NNI 011570101 (éclairage)
- Stade municipal de Marlieux NNI 012350101 (installation)
- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 (installation)
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102 (installations)

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT



REEDS CUP



DE U7 à U15 DU 06 AU 08 JUIN

06 JUIN 2025 tournoi amical adultes à partir de 19h00

07 JUIN 2025 tournoi U11 et U13 à partir de 8h30 (journée)

08 JUIN 2025 tournoi U15 à partir de 8h30 (journée)

08 JUIN 2025 tournoi U9 à partir de 8h30 (matin)

08 JUIN 2025 tournoi U7 à partir de 14h30 (après-midi)

CONTACTS

Guillaume JACQUET : 06.35.31.32.28

Laeticia MAZUY : 06.21.64.44.55



POSSIBILITE
FORMULE REPAS



Tournoi de Football 1er Mai 2025



U11

1 SEULE EQUIPE PAR CLUB (8+3)

SUR INSCRIPTION

U13

1 SEULE EQUIPE PAR CLUB (8+3)



STADE DES ABBEAREUX - 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

9H00 - 17H00

06.75.44.16.27

FABIENWOLFSGMAIL.COM

CLUBOLYMPIQUEDUPLATEAU01CGMAIL.COM





TOURNOI DU FC BRESSE NORD SAMEDI 14 JUN 2025

Le Football Club Bresse Nord organise ses tournois jeunes et féminins au stade de Saint-Trivier-de-Courtes le samedi 14 Juin 2025.

Date	Catégories	Joueurs	Prix	Horaires
14/06/24	U7	4+2 remplaçants	30€/équipe 55€ pour 2 équipes	Matin
14/06/24	U9	5+2 remplaçants	30€/équipe 55€ pour 2 équipes	Matin
14/06/24	U11	8+2 remplaçants	30€/équipe 55€ pour 2 équipes	Après-midi
14/06/24	U13	8+2 remplaçants	30€/équipe 55€ pour 2 équipes	Après-midi
14/06/24	U15	7+2 remplaçants	30€/équipe 55€ pour 2 équipes	Fin d'après-midi
14/06/24	Féminines	7+2 remplaçants	30€/équipe 55€ pour 2 équipes	Soirée

C'est donc avec plaisir que nous invitons les équipes de votre club à venir participer à ce tournoi.

Pour la bonne organisation du tournoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter le bulletin d'inscription ci-joint et nous le retourner **avant le 01 mai 2025** soit par mail à contact@fcbressenord.fr soit par voie postale accompagné du règlement à l'adresse suivante :

FOOTBALL CLUB BRESSE NORD
120 rue du Stade - 01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES

Règlement possible également sur <https://www.helloasso.com/associations/football-club-bresse-nord/evenements/inscription-tournoi-14-juin-2025-2>

Le planning des matchs vous sera communiqué ultérieurement par mail.

BUVETTE ET BUFFET SUR PLACE

BULLETIN D'INSCRIPTION



CLUB DE

***Catégorie U7 : (4+2 remplaçants)**

Nombre d'équipe : 1 équipe à 30€ 2 équipes à 55€

Nom/Prénom du responsable	
Tél / Mail	

***Catégorie U9 : (5+2 remplaçants)**

Nombre d'équipe : 1 équipe à 30€ 2 équipes à 55€

Nom/Prénom du responsable	
Tél / Mail	

***Catégorie U11 : (8+2 remplaçants)**

Nombre d'équipe : 1 équipe à 30€ 2 équipes à 55€

Nom/Prénom du responsable	
Tél / Mail	

***Catégorie U13 : (8+2 remplaçants)**

Nombre d'équipe : 1 équipe à 30€ 2 équipes à 55€

Nom/Prénom du responsable	
Tél / Mail	

***Catégorie U15 : (7+2 remplaçants)**

Nombre d'équipe : 1 équipe à 30€ 2 équipes à 55€

Nom/Prénom du responsable	
Tél / Mail	

***Féminines : (7+2 remplaçants)**

Nombre d'équipe : 1 équipe à 30€ 2 équipes à 55€

Nom/Prénom du responsable	
Tél / Mail	

Soit le règlement d'un montant de€



Invitation Tournoi du 1^{er} mai à Treffort

Plaine Revermont Football

U7 – Niveau faible
Equipe de 4 joueurs + 2 remplaçants maximum
8h – 11h30
30€ par équipe

U7 – Niveau fort
Equipe de 4 joueurs + 2 remplaçants maximum
8h – 11h30
30€ par équipe

U9 – Niveau faible
Equipe de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum
13h – 16h30
30€ par équipe

U9 – Niveau fort
Equipe de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum
13h – 16h30
30€ par équipe

U11
Equipe de 6 joueurs + 2 remplaçant maximum
8h – 11h
35€ par équipe

U13
Equipe de 6 joueurs + 2 remplaçant maximum
11h – 17h
35€ par équipe

U15
Equipe de 6 joueurs + 2 remplaçant maximum
11h – 17h
35€ par équipe

Inscriptions pour le 23 avril au plus tard !

Pour vous inscrire, remplissez ce document signé et rempli puis le retourner à morgandechaud2001@gmail.com ou au 147 grande rue – 01560 Saint Julien Sur Reyssouze

Les plannings seront envoyés la semaine précédant le tournoi.

Une buvette et un snacking seront proposés sur place. La CB sera acceptée.

Nom du club : _____

Catégorie	Heures	Nombre d'équipe	Tarif	Total à régler
U7 niveau faible	8h – 11h30		30€ par équipe	
U7 Niveau fort	8h – 11h30		30€ par équipe	
U9 niveau faible	13h – 16h30		30€ par équipe	
U9 niveau fort	13h – 16h30		30€ par équipe	
U11 (Foot à 6)	8h – 11h		35€ par équipe	
U13 (Foot à 6)	11h – 17h		35€ par équipe	
U15 (Foot à 6)	11h – 17h		35€ par équipe	
Total à régler				

Catégorie	Nom et prénom du responsable	Téléphone	Mail
U7			
U9			
U11			
U13			
U15			

Plus de renseignements au 06.17.21.31.51 ou morgandechaud2001@gmail.com

Plus de renseignements au 06.17.21.31.51 ou morgandechaud2001@gmail.com



LES CLUBS RECHERCHENT

Offre CDI

Temps complet



Club de 450 licenciés
5 équipes séniors
+ U20

32 saisons consécutives en
ligue

Educateur séniors + Responsable technique



Entraîneur engagé

Rémunération

2058 € brut mois

13^e mois

Prise en charge

mutuelle

Contrat

CDI 35 h/ semaine

2 jours de repos

hebdomadaires

Profil

BEF souhaité

DES serait un plus

BEF en formation

Fiche de poste sur le site internet
du club marboz-foot.com

Renseignements auprès de
Alexis GUICHARDON 06 88 85 68 88



Postulation
souhaitée pour
début/mi avril

L'Entente du Bugey (Vaux et St Denis en Bugey) recherche pour la saison prochaine 2025-2026

- 2 Coachs U15 : Contact Ali 06 64 75 99 77
- 2 Coachs U20 : Contact Pascal 06 71 03 27 94
- 1 Coach Seniors : Contact Aman 06 26 44 68 65

Nos atouts : effectif croissant, esprit de compétition, 4 terrains, club structuré et dynamique.

Nos valeurs : rigueur, convivialité, esprit de formation

